

00. Procès-verbal dernière séance (p.m. 29 décembre 2009)

000. Procès-verbal de la réunion conjointe Commune/CPAS (p.m. 29 décembre 2009)

01. Administration générale : Enseignement fondamental – Année scolaire 2009-2010 - Avantages sociaux – Principe.

Le Conseil accorde, aux élèves des Pouvoirs Organisateurs des écoles libres de Grez-Doiceau, les mêmes avantages sociaux que ceux accordés aux élèves de l'enseignement communal, aux mêmes conditions (financières) et pour autant qu'il s'agisse d'écoles de même catégorie que celles dont l'enseignement est organisé par la commune.

Il y a lieu d'accorder aux élèves des écoles libres les mêmes avantages que ceux accordés aux élèves de l'enseignement communal, à savoir :

- . l'organisation de l'accueil des élèves, quelle qu'en soit la forme, une heure avant le début et une heure après la fin des cours ;*
- . la garderie du repas de midi dont la durée est comprise entre une demi-heure et une heure ;*
- . l'accès aux piscines, accessibles au public, ainsi que le transport y relatif dans le cas où la piscine fréquentée pendant l'horaire scolaire n'est pas située sur le territoire de la commune à raison d'une séance tous les semaines pour les primaires.*

02. Administration générale : CPAS - délibération du 16 décembre 2009 – Budget 2009 – Modification budgétaire n° 5 - Approbation.

03. Administration générale : Régie communale autonome - Avenant à la convention de concession de la gestion de certains équipements communaux.

04. Administration générale : Régie communale autonome - Convention d'occupation de l'infrastructure sportive scolaire de l'école communale de Grez-centre par un Centre Sportif Local intégré.

Approbation du Conseil de la concession, à la Régie communale autonome Grez-Doiceau, de l'animation, de la gestion de l'équipement collectif de la salle de gymnastique de l'école communale de Grez-centre ainsi que la convention y afférente.

La Commune met, en dehors des horaires scolaires et à la disposition exclusive du CSLi (Centre Sportif Local intégré), qui accepte pour y exercer des activités sportives adaptées, l'infrastructure suivante : la salle de gymnastique de l'école communale de Grez-centre située rue du Pont au Lin n°22.

Les tarifs suivants seront appliqués :

- Occupation organisée et demandée par l'Ecole communale ou la Commune : gratuité*
- Occupation occasionnelle d'une heure, par une association reconnue par la RCA: 5€*
- Occupation occasionnelle d'une heure, par une personne privée: 10 €.*
- Occupation hebdomadaire d'une association reconnue par la RCA, d'une heure sur l'année.*
- Occupation hebdomadaire d'une personne privée, d'une heure sur l'année: 400 €*

Tous ces tarifs s'entendent TVAC et ne seront pas indexés.

Toute modification ne pourra se faire qu'avec l'accord des deux parties.

05. Administration générale : Bibliothèque communale : Espace ludothèque – Mise en place – Règlement de prêt.

Approbation du Conseil pour le règlement de prêt des jeux de l'Espace ludothèque.

Afin de diversifier les services offerts par la bibliothèque communale, le projet de mise en place d'un espace ludothèque est un projet intéressant tant pour les enfants que pour les adultes. De

nombreuses études ont en effet montré que le jeu de société est indispensable au développement physique, psychique, moral et même social de l'enfant.

L'espace ludothèque sera constitué au sein des locaux de la bibliothèque communale (place de Trémentines 1 - Nethen) d'ici la fin du mois de mars et sera accessible aux jours et heures d'ouverture de celle-ci, c'est-à-dire le vendredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h.

06. Administration générale : Subvention au groupe 3 x 20 de Bossut - Modalités d'octroi et de contrôle.

Octroi d'une subvention de 100 euros par an au groupe 3 x 20 de Bossut.

Les autres groupements 3 x 20 de la commune bénéficient de locaux communaux à titre gratuit. C'est dans cette optique que le groupe 3 x 20 de Bossut, ne disposant pas de local communal dans le village, pourrait bénéficier d'un subside. Ce montant leur permettra de s'acquitter de la facture de chauffage due à la salle « Le Cercle » à Bossut.

07. Administration générale : Modifications du Code de la démocratie locale et de la décentralisation - Fixation du traitement du Secrétaire communal dans les limites minimum et maximum du décret du 30 avril 2009.

08. Administration générale : Société wallonne des eaux – Succursale de la Senne Dyle-Gette – Travaux de déplacement d'installations de distribution d'eau, nécessités par la création d'un rond-point, chaussée de la Libération, à Grez-Doiceau.

Approbation du Conseil pour le texte de la convention à passer entre les parties concernées.

La commune de Grez-Doiceau procède à titre gracieux :

- à la mise à disposition d'une tranchée commune de 125 cm de profondeur et 100 cm de largeur, sur la moitié du pourtour d'un rond-point à créer à côté de l'allée du Bois de Bercuit ;
- au remblai au sable damé au-dessus de chaque impétrant et au sable stabilisé sur la couche supérieure ;
- à la remise en état d'origine suivant état des lieux préalable à réaliser.

La tranchée sera ouverte en deux phases, du 15 au 19 février 2010 et du 22 au 26 février 2010.

09. Administration générale : Catastrophe naturelle – aide financière d'extrême urgence (Haïti Lavi) – Décision.

Approbation du Conseil pour une intervention financière de 2.500 € au profit de l'entente de cinq O.N.G. (Caritas International, Handicap International, Oxfam-Solidarité, Médecins du Monde et Unicef), pour les motifs d'aide d'extrême urgence, sur le compte Haïti Lavi 12-12.

10. Affaires culturelles : Commission culturelle grézienne – Désignation des membres du secteur privé – Décision.

Cette Commission est destinée à orienter toute la politique culturelle de la Commune de Grez-Doiceau. Elle aura un rôle d'avis au profit du Collège et du Conseil communal. Elle pourra être porteuse de projets.

11. Affaires culturelles : concert en l'église Notre-Dame de Bossut le 19 septembre 2010 – Festival musical du Brabant wallon, asbl – Convention - adoption.

Adoption par le Conseil du texte de la convention relative à l'organisation du concert d'orgue et oud avec Bernard Focroulle et Moneim Adwan du 19 septembre 2010 en l'église Notre-Dame de Bossut.

12. Cultes : Fabrique d'Eglise de Gottechain – Budget 2010

13. Cultes : Fabrique d'Eglise de Doiceau – Budget 2010 – Rectification – Prise d'acte.

14. Culture : Office du Tourisme : mission assignée dans le cadre de la fête St Georges 2010 – Budget - Décision.

Le Conseil :

- demande à l'Office du Tourisme de Grez-Doiceau d'assurer l'organisation et l'encadrement des animations de la fête de Saint Georges les 23, 24 et 25 avril 2010 en coordination avec les autres activités menées ce week-end à Grez-Doiceau
- octroi à l'Office du Tourisme de Grez-Doiceau une somme de 4.000 € pour remplir cette mission.

Au programme :

Vendredi 23 avril 2010 :

Banquet des Baillis sous le chapiteau dans la cour de l'école communale Fernand Vanbever.

Samedi 24 avril 2010 :

- Georg'Athlon de 10h à 18h sur la chaussée de Jodoigne, le parking de l'espace social et à l'arrière de l'église.

- Quiz musical à partir de 20h sous le chapiteau dans la cour de l'école communale Fernand Vanbever

- Concert de Saint-Georges à 20h, à l'église Saint-Georges réalisé par l'Académie de Musique et des Arts de la Parole de Grez-Doiceau

Dimanche 25 avril 2010 :

Dans le centre de Grez-Doiceau de 9h à 18h :

- Procession et char de Werner le dimanche matin avec balade équestre partant de Nethen pour rejoindre la procession

- Fête foraine, marché médiéval (arrière de l'église), marché du terroir (espace social), animations et ateliers créatifs pour enfants (cours des maternelles), espace "Greztopia"(à coté du réfectoire), bouquinistes et lancement du concept "Dico des rues" (réfectoire), bar OTL et jeux anciens (chapiteau), arbalétriers et animation "commando" (cour de l'école), reconstitution d'un atelier de livre anciens (Grez des arts), balade en char à banc, animations de rue, brocante, "Restauration d'ici et d'ailleurs" (Edouard, Jardin du Portugal, Casa Nostra, Grez du Train), spectacle à l'école de clown. "Un bar à bulle" sera aussi ouvert pour l'apéro de 11h à 13h à coté du pont.

- Combat du dragon

Pour toutes informations :

Site : www.otl-grez-doiceau.be – Tél. : 010/84.83.47

15. Enseignement artistique : Académie de musique et des arts de la parole : acquisition d'un orgue électronique – Principe – Cahier spécial des charges – Mode de passation du marché – Estimation – Crédits.

Approbation du Conseil sur :

- le principe d'acquérir un orgue électronique pour l'académie de musique, avec l'adjudicataire du marché.
- l'estimation de la dépense au montant global de 16.000 €TVAC.

16. Environnement : Aménagement des sites de bulles à verre- Mission à l'IBW d'intégrer ces travaux dans un marché global.

Approbation du Conseil sur le principe de confier à l'Intercommunale du Brabant wallon la mission d'intégrer les travaux d'aménagement de sites de bulles à verre dans un marché plus large.

17. Environnement : Conseiller en Energie – Rapport intermédiaire 2009 – PRISE D'ACTE.

18. Finances : Budget communal de l'exercice 2009 – Modification budgétaire n° 3 - Approbation – Prise d'acte.

19. Patrimoine - Terrains du Bouly – Vente de fourrage – Principe – Conditions – Contrat type.

Décision du Conseil sur le principe de la vente de fourrage des parcelles sises sous Grez-Doiceau, 2^{ème} division cadastrées ou l'ayants été section A38C (5ha02a29ca), A40 (39a10ca), 39B (92a70ca), A44B, (20a80ca) et 37D (1a50ca) pour une superficie de 6ha56a39ca.

20. Travaux publics : (TP2010/033) Construction du hall omnisports — Extension du réseau de distribution d'eau : pose d'une borne aérienne d'incendie – Principe – Estimation – Mode de passation du marché - Crédits.

Approbation du Conseil sur le principe de faire procéder à l'installation d'une borne aérienne d'incendie à proximité de l'entrée du Hall omnisports.

21. Travaux publics : (TP2010/030:20090096.2010) Aménagements des abords de l'Espace culturel à Nethen : pose d'une armoire forain sur le parking – Principe – Estimation : approbation - Mode de passation du marché - Conditions du marché.

Approbation du Conseil sur le principe de faire installer sur le parking de l'Espace culturel à Nethen, une armoire électrique « forain » dont la puissance serait suffisante pour les besoins des forains à l'occasion des festivités organisées à Nethen.

22. Travaux publics : (TP2010/031:20090096.2010) Aménagement du parking de l'Espace culturel à Nethen : fournitures et pose de candélabres pour éclairage du parking et raccordement au réseau public d'électricité - Principe – Descriptif technique, inventaire estimatif, estimation : approbation - Mode de passation du marché – Fixation des conditions du marché.

Approbation du Conseil, dans le cadre des aménagements des abords de l'Espace culturel à Nethen, sur le principe d'installer l'éclairage sur le parking et d'approuver le montant global estimatif de ce marché à 16.000 €TVAC.

23. Travaux publics : (TP2010/032) Marché public de services : étude de projet pour réaménagement du parvis de l'église Notre-Dame de l'Assomption à Bossut – Principe – Cahier spécial des charges, estimation : approbation – Mode de passation de marché.

Approbation du Conseil sur le principe du recours à un auteur de projet agréé pour l'étude du réaménagement du parvis de l'église Notre-Dame de l'Assomption à Bossut et d'approuver la dépense au montant estimatif de maximum 15.000 €TVA de 21% comprise.

24. Travaux publics : (TP2010/035) Marché de fournitures : Acquisition d'un chapiteau – Principe – Descriptif et estimation budgétaire : approbation – Mode de passation du marché - Conditions du marché.

Approbation du Conseil sur le principe d'acquérir un chapiteau de 20 x 8 mètres devant servir à l'organisation de manifestations et/ou festivités par la Commune et d'approuver l'estimation de ce marché au montant global maximum de 17.000 €TVAC.

25. Travaux publics : (TP2009/081) Rehausse du pavillon en briques de l'école communale fondamentale F. Vanbever de Grez-Doiceau – Avenant 1 : extension de la mission de l'auteur de projet – Etude de stabilité complémentaire – Approbation.

Approbation du Conseil sur:

- l'avenant 1 au marché de services conclu avec un auteur de projet, relatif à la mission de stabilité complémentaire à réaliser dans le cadre des travaux de rehausse du pavillon en briques de l'école communale de Grez-centre.
- l'estimation de cet avenant 1 au montant global de 5.000 €TVA de 21% comprise, portant ainsi le montant dudit marché à 33.435 €TVAC.

26. Travaux publics : (TP2010/037) Marché public de travaux : tubage de cheminées de trois bâtiments communaux – Principe, estimation : approbation – Mode de passation du marché – Conditions du marché.

Approbation du Conseil sur:

- le principe de faire procéder aux travaux de tubage des cheminées des trois bâtiments communaux (Cure de Pérot, Maison à Biez, Maison du dépôt communal).
- l'estimation de la dépense globale à maximum 12.000 €TVAC.

27. Travaux publics : (TRI07-09-02) Travaux d'amélioration et d'égouttage de la place J. Hallaux et de la rue J-B. Lacroix : emprise en pleine propriété à réaliser – Recours aux services d'un géomètre – Principe, estimation : approbation – Mode de passation – Conditions du marché (TP2010/038).

Approbation du Conseil sur le principe de recourir aux services d'un géomètre agréé pour l'établissement des plans général et particuliers de l'emprise en pleine propriété nécessaire pour la réalisation du parking envisagé dans le cadre des travaux d'amélioration et d'égouttage de la place Joseph Hallaux et de la rue Jean-Baptiste Lacroix.

28. Travaux publics : (TRI07-09-01) Plan triennal 2007-2009 – Amélioration et égouttage de la rue des Genêts – Inscription du dossier dans un Programme Triennal Transitoire (PTT) – Demande de subsides.

Approbation du Conseil concernant l'inscription de ce dossier d'amélioration et d'égouttage de la rue des Genêts dans un programme triennal transitoire (PTT), conformément au prescrit de l'article L3341-15 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Ces travaux d'amélioration et d'égouttage de la rue des Genêts s'élèveraient au montant global de 375.605,54 € TVAC, montant réparti comme suit :

- à charge de la commune (subsidiable par le SPW) : 330.109,54 € TVAC ;
- à charge de la SWDE : 45.496 € TVAC.

29. Travaux publics : (TP2010/039) Recours aux services d'un géomètre pour mesurage d'une parcelle reprise au PCA du Centry – Principe, estimation : approbation – Mode de passation et conditions du marché.

Approbation du Conseil sur le principe de recourir aux services d'un géomètre agréé pour l'établissement du plan de mesurage du terrain non bâti repris en zones 20.1 et 20.3 du PCA du Centry, dans le cadre de la convention relative à l'option d'achat dudit terrain.

30. Elaboration d'un Plan Communal d'Aménagement (PCA) au plan de secteur de la zone dite Préventorium de Biez – Principe – Approbation.

Approbation du Conseil sur le principe d'élaborer un PCA au plan de secteur pour la zone dite du préventorium de Biez.

31. Rôle de garde au service des travaux – Organisation et mise en place – Principe – Approbation.